

25·26
NOV
2015

UNIVERSITÉ BUISSONNIÈRE DES ARTS DE LA RUE

#6

SALLE DE LA CITÉ · **RENNES**

THÉÂTRE DU VIEUX SAINT-ÉTIENNE

france la fédération
nationale des arts de la rue 



À LA NOTRe* !

Dans le contexte de la nouvelle réforme territoriale, alors que se redessine la carte des régions de France, **une révolution a eu lieu, et peu le savent !**

Promus par la loi NOTRe, les droits culturels sont enfin reconnus par la loi française.

► Les droits culturels, kezako ?

Les droits culturels sont les droits des personnes à être reconnues dans la liberté et la dignité de leur identité culturelle. Le combat pour la reconnaissance des droits culturels comme droits fondamentaux de l'individu date de plus d'un demi-siècle.

C'est une victoire considérable !

► Quelles implications cela a-t-il sur les politiques culturelles ?

Comment s'en saisir en tant qu'artistes, citoyens, professionnels de la culture quand ces notions nous paraissent si abstraites ?

Pourtant, par leurs particularités et leurs pratiques (diversité des formes représentées, accessibilité, gratuité, action culturelle sur le territoire, création participative...), les arts de la rue contribuent au développement d'une véritable démocratie culturelle qui semble mettre en œuvre les droits culturels sans le savoir.

L'objectif de cette 6^{ème} Université Buissonnière des arts de la rue est de questionner nos diverses pratiques (création, diffusion, programmation,...) et de trouver ensemble des clés de compréhension afin d'interpeller, de sensibiliser et de convaincre.

* Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Information / Inscription / Programme sur

www.federationartsdelarue.org



Hors les murs

